

Communiqué de presse

Financement des ascenseurs de la gare de Bulle

L'Office fédéral des transports rend son verdict final

La semaine passée, les Transports publics fribourgeois (TPF) apprenaient par courrier que l'Office fédéral des transports (OFT) acceptait de reconsidérer sa décision quant au non-financement des ascenseurs en gare de Bulle pour les accès aux quais 2 et 3. Une nouvelle qui réjouit pleinement les TPF et la Ville de Bulle qui s'était engagée dans l'intervalle de cette décision à payer un montant de CHF 155'000.- pour construire l'élargissement des accès aux quais en prévision de futurs ascenseurs.

Les Transports publics fribourgeois (TPF) et la Ville de Bulle sont très satisfaits du verdict final de l'Office fédéral des transports (OFT) relatif au financement des ascenseurs. Après une ultime relance des TPF adressée par écrit à l'OFT le 9 février dernier, celui-ci annonce qu'il accepte de reconsidérer sa décision quant au non-financement des ascenseurs en gare de Bulle pour l'accès aux quais 2 et 3. Concrètement, cela signifie que l'OFT admet que la construction, la pose et la fourniture d'ascenseurs soient reconnues comme faisant partie de l'installation publique du projet financé par le fonds d'infrastructure ferroviaire. Dès lors, aucun investissement n'est exigé de la Ville de Bulle.

Historique des ascenseurs en gare de Bulle

Au début de l'année 2020, le Conseil communal de la Ville de Bulle demande aux TPF si des ascenseurs sont prévus. Le projet ne prévoit pas d'ascenseurs, car des rampes sont suffisantes pour répondre à la Loi sur l'égalité des handicapés (LHand). Par conséquent, l'OFT ne prend pas en charge les coûts de construction et d'exploitation des ascenseurs. Au cours du printemps 2020, les TPF revoient leur projet pour permettre une intégration ultérieure des ascenseurs : un élargissement des accès aux quais est nécessaire afin de laisser de la place pour une éventuelle cage d'ascenseur. Cette adaptation de projet est présentée à l'OFT qui s'engage à y donner une suite favorable sous réserve d'un financement provenant d'un tiers. La Ville de Bulle accepte en octobre 2020 de prendre les surcoûts de l'élargissement à sa charge, soit un montant de CHF 155'000.-. Le permis de construire est alors accordé le 1^{er} décembre dernier. En parallèle, le projet des ascenseurs en gare de Fribourg est également d'actualité et il est annoncé à la mi-décembre 2020 que l'OFT financera les ascenseurs de la gare du chef-lieu de la Sarine. Les TPF décident alors de relancer une ultime fois l'OFT afin qu'il accepte de réviser sa position et ainsi financer les ascenseurs des quais 2 et 3 pour une gare régionale alliant confort des voyageurs et respect des personnes à mobilité réduite.

Givisiez / Bulle, le 24 février 2021

Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA est un groupe de 4 sociétés, actif dans le transport public, l'infrastructure ferroviaire et l'immobilier. Le groupe emploie plus de 1'200 personnes. Son siège est basé à Givisiez.